



#### Situation

De par sa situation géographique entre aéroport et zones résidentielles, entre infrastructures et frontière, le périmètre à bâtir constitue un véritable îlot. Celui-ci reste toutefois étroitement lié à l'aéroport. La situation exposée, la forêt dense et le tarmac complètent le tableau contrasté.

Dans ce contexte, naît un nouveau quartier hétérogène, tant sur le plan des usages que des formes architecturales. Le programme du présent concours, avec la police internationale, le centre de détention, la douane et le centre pour requérants d'asile forment un cocktail émotionnel. La volonté est donc de proposer une architecture simple, préhensibles et unitaire, apportant sérénité pour les usagers.

#### Architecture

L'architecture requise dans ce contexte apporte simplicité et clarté. Un socle commun forme la base des deux bâtiments. Il abrite principalement les places de parking. Grâce à la topographie du site, ce socle sert de plateforme d'arrivée publique en partie haute et ménage une zone sécurisée en partie basse. L'entrée au site pour tous les utilisateurs se fait depuis le chemin du Bois brûlé. La plateforme constituée par le socle joue le rôle de répartiteur des flux. Elle conduit au bâtiment de la police internationale, près de l'accès véhiculaire, et au centre de requérants d'asile composé d'une zone de rencontre.

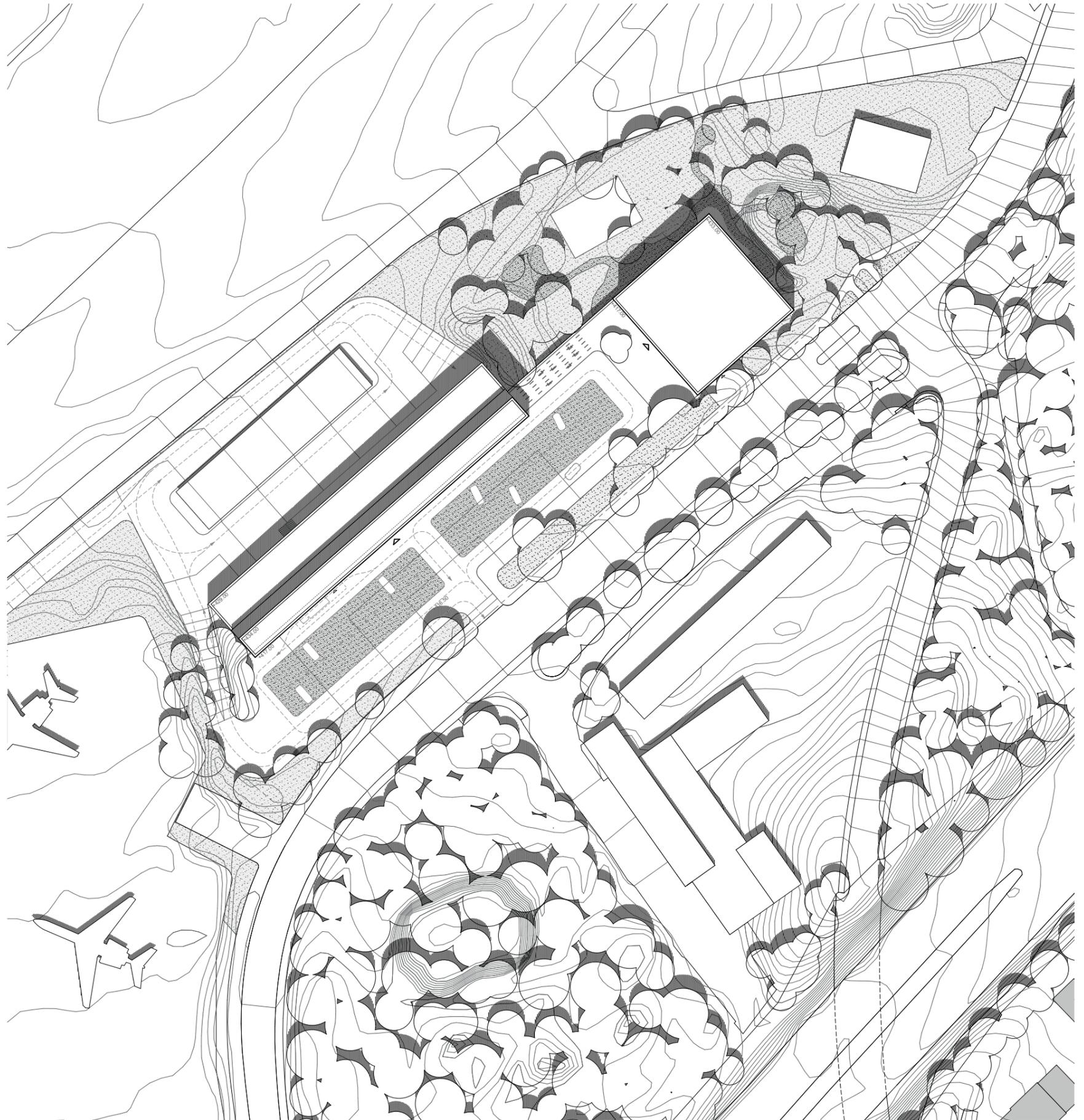
Dans la partie basse du site, un accès direct à l'aéroport a été ménagé pour la police internationale ainsi qu'une zone de détention pour les requérants d'asile. Le bâtiment de la police protège sa zone de sécurité du reste de la ville par sa construction allongée.

Le bâtiment ponctuel représente une forme idéale pour le centre pour requérants d'asile et la construction allongée constitue un type de bureau flexible avec beaucoup de surfaces de façade donnant sur le parvis avec parking pour les visiteurs. Alors que le centre d'asile s'intègre dans l'espace vert existant, le bâtiment de la police domine et donne ainsi une identité propre à la place.

#### Aménagements extérieurs

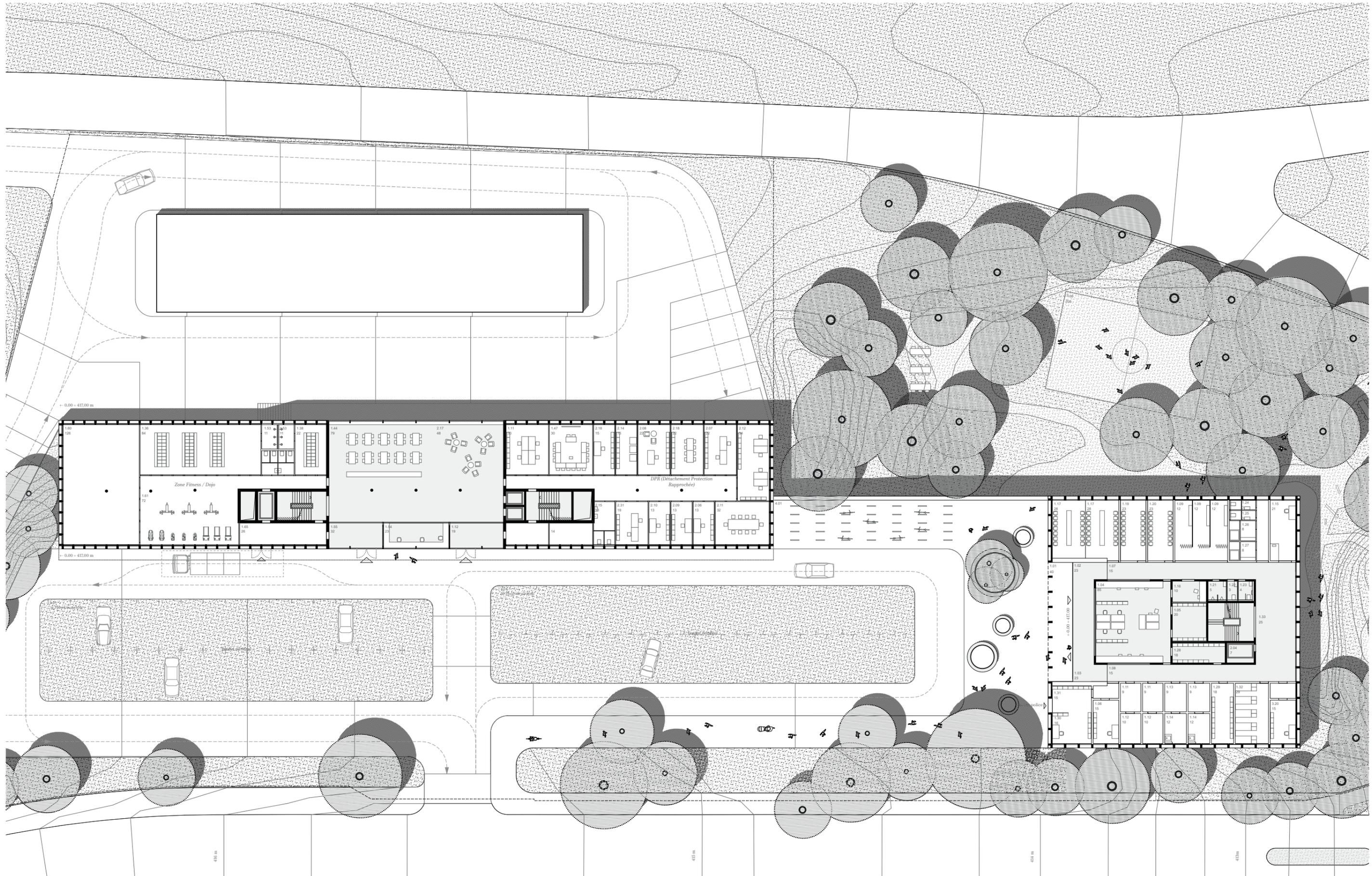
La grande cour sur la face arrière du bâtiment de la police internationale sert de façon optimale le fonctionnement de la police en permettant une circulation séparée sur le site suivant le statut des flux (utilisateurs, détenus).

Dans le jardin pour les requérants d'asile, la forêt préexistante apporte une grande qualité. Elle est mise à contribution pour abriter divers espaces de vie extérieur moyennant de petites interventions ciblées. Les vieux arbres offrent de l'ombre et une certaine intimité. Les clairières offrent des lieux collectifs de jeux et de repos permettant également de se retirer.

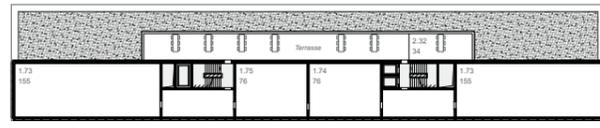


Plan de situation 1:500

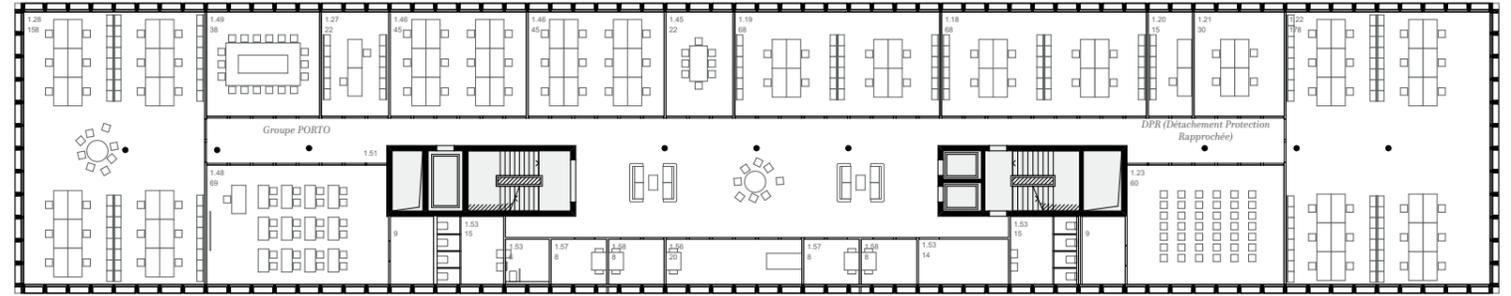




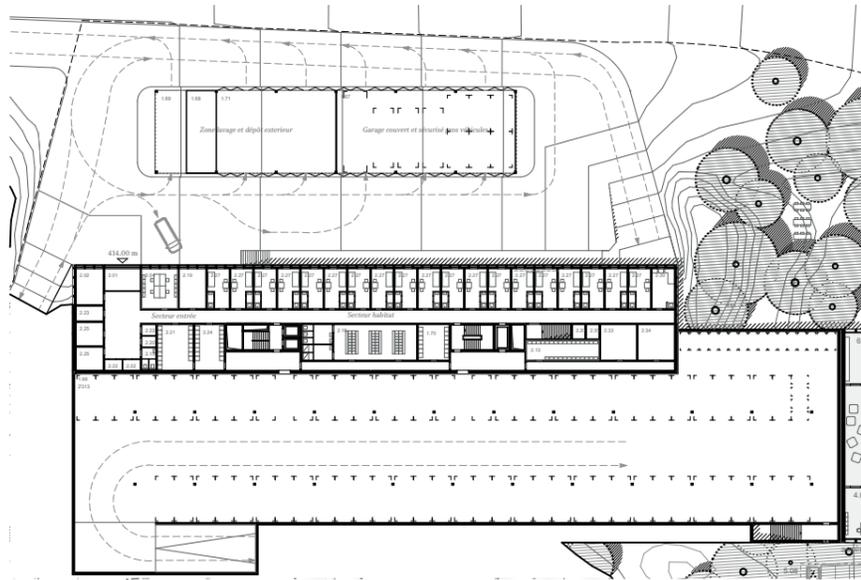
Plan du rez-de-chaussée 1:200



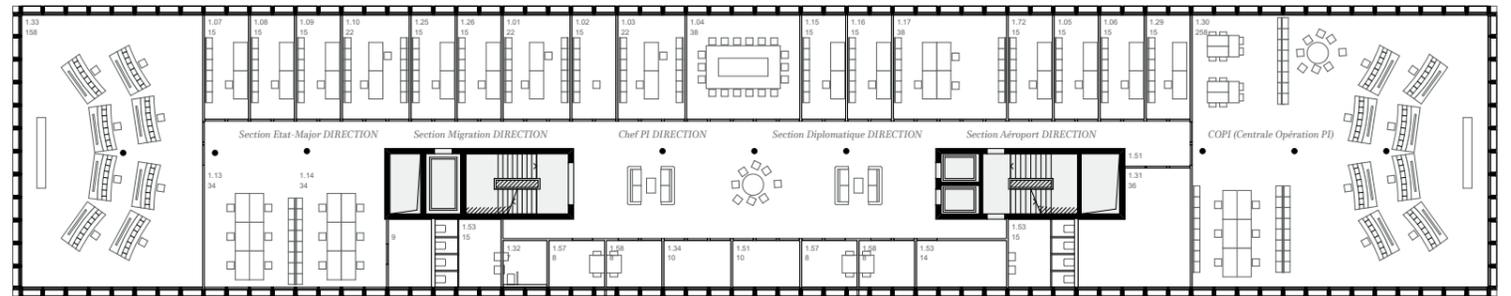
Plan du 4<sup>ème</sup> étage 1:500 – Bâtiment pour la police



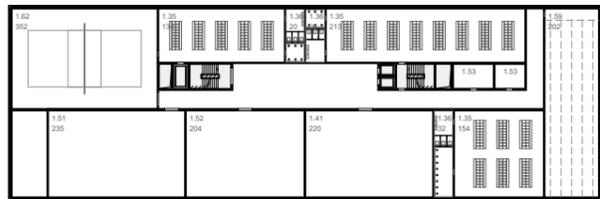
Plan du 1<sup>er</sup> étage 1:200 – Bâtiment pour la police



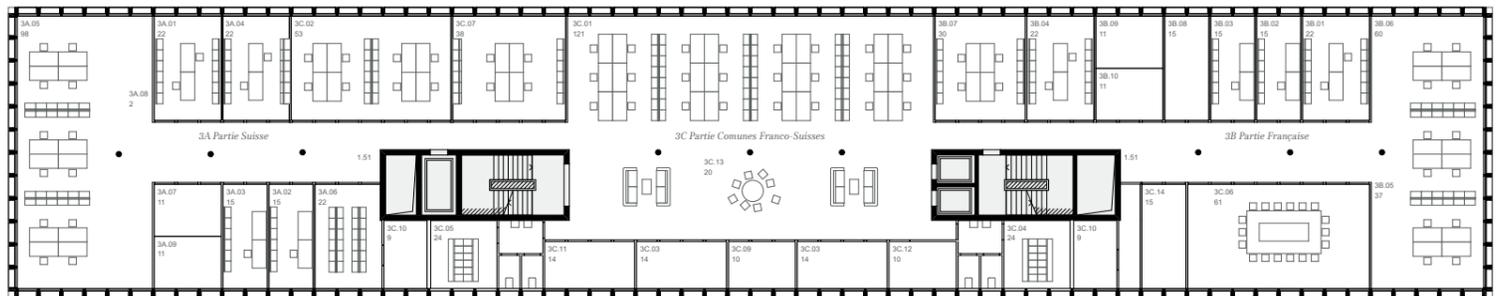
Plan du 1<sup>er</sup> sous-sol 1:500 – Bâtiment pour la police



Plan du 2<sup>ème</sup> étage 1:200 – Bâtiment pour la police



Plan du 3<sup>ème</sup> sous-sol 1:500 – Bâtiment pour la police

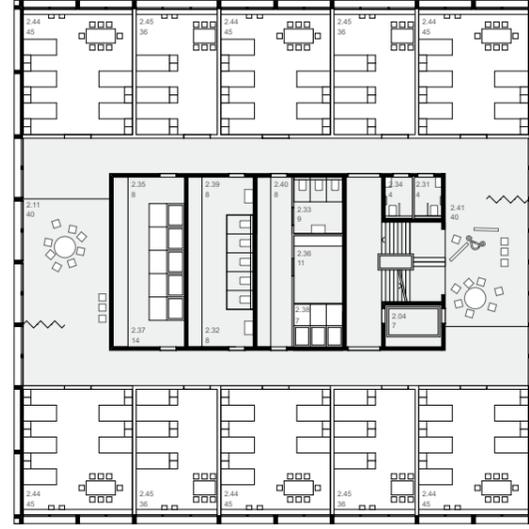


Plan du 3<sup>ème</sup> étage 1:200 – Bâtiment pour la police





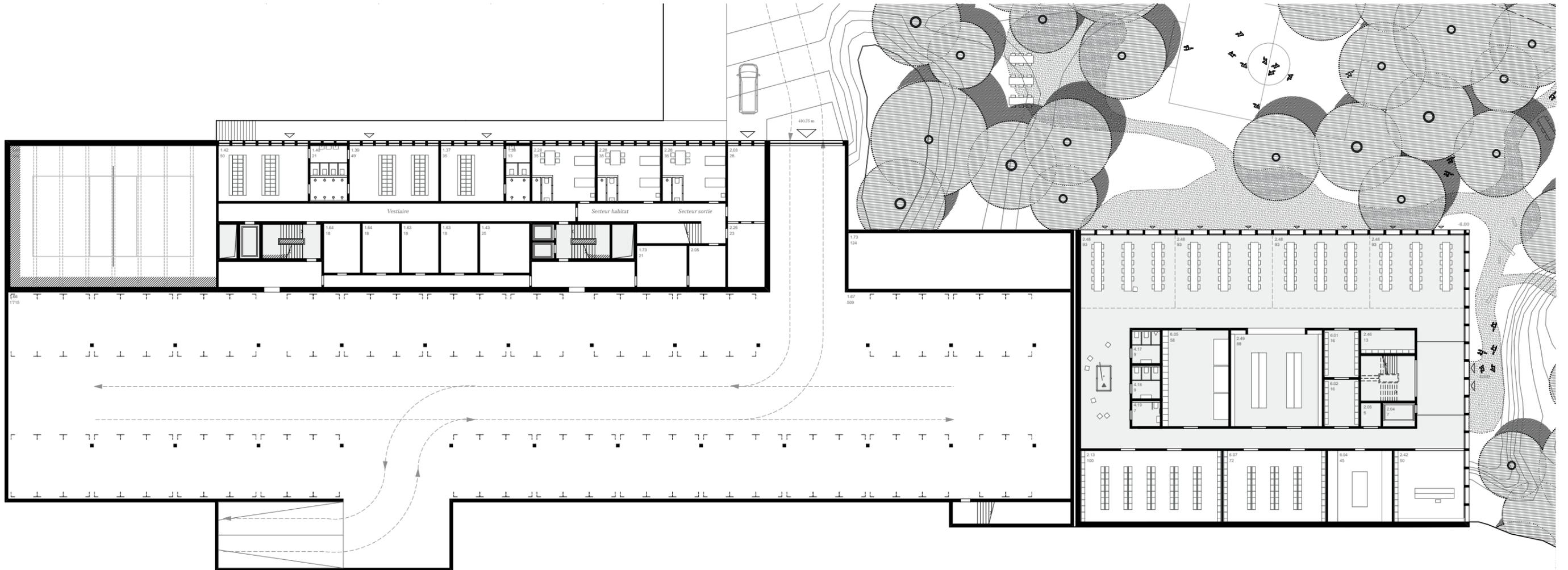
Plan du 1<sup>er</sup> étage 1:200 – Bâtiment pour les requérants d'asile



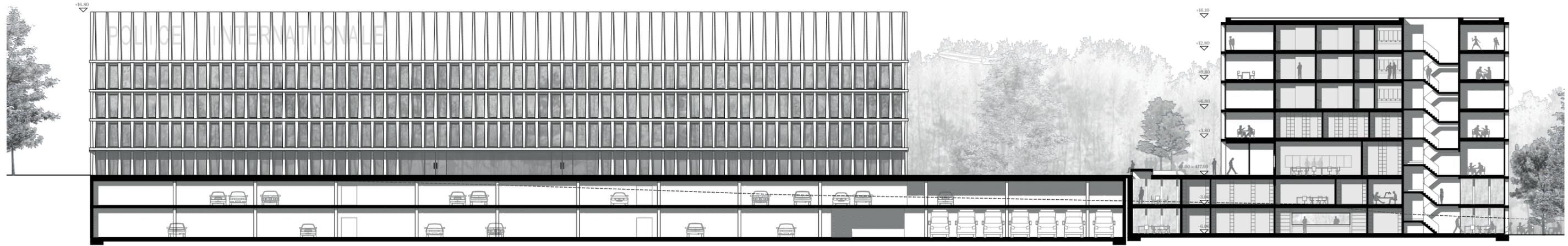
Plan du 2<sup>ème</sup> à 4<sup>ème</sup> étage 1:200 – Bâtiment pour les requérants d'asile



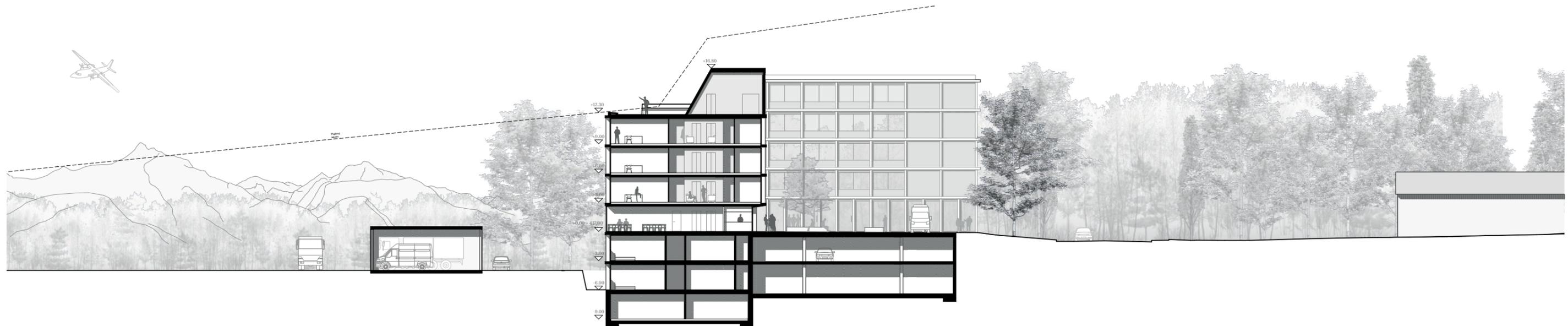
Plan du 1<sup>er</sup> sous-sol 1:200 – Bâtiment pour les requérants d'asile



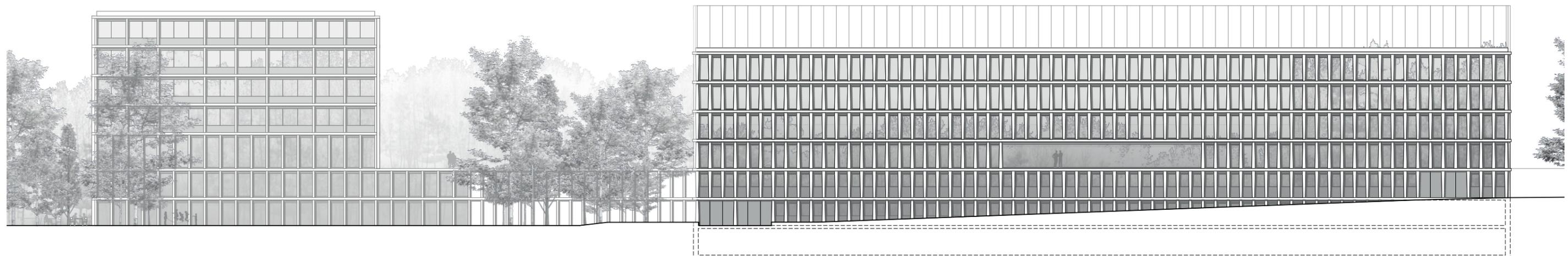
Plan du 2<sup>ème</sup> sous-sol 1:200 – Bâtiment pour les requérants d'asile



Elévation sud-est / coupe A-A 1:200



Coupe B-B 1:200



Elévation nord-ouest 1:200



**Bâtiment de la police internationale**

Pour la façade, une trame composée d'éléments préfabriqués en béton est envisagée. Les grandes ouvertures qui en résulte, participe à révéler la structure intérieure. Cette impression claire traduit la transparence et la fonctionnalité du bâtiment. Le bâtiment est clairement structuré en plan et en coupe et traduit le programme de façon optimale. Le corps allongé est articulé par deux noyaux massifs qui contiennent les circulations et les courettes techniques. Entre les deux noyaux se développent un espace d'accueil central propre à l'étage ainsi qu'une zone de détente. Les postes de travail situés à proximité immédiate des façades, juste derrière des fenêtres toute hauteur, bénéficient de lumière naturelle et de vue exceptionnelles. Une trame constructive de 1.30 m permet une flexibilité maximale : des bureaux fermés privatifs ou collectifs aussi bien que des plateaux paysagers sont possibles. Au rez-de-chaussée, se trouve le hall d'entrée public et le réfectoire. La vue offerte aux visiteurs et aux utilisateurs sur les pistes de décollage et d'atterrissage à travers la grande fenêtre panoramique permet de situer le bâtiment dans le contexte immédiat de l'aéroport.

Les deux noyaux centraux et la ligne de structure intérieure construisent avec les façades porteuses un système statique simple et clair. La portée réduite des dalles permettra une réalisation économique. Grâce à sa structure modulaire hautement flexible, le bâtiment offre une bonne adaptabilité pour des modifications d'usage et d'extension dans le futur.

**Centre pour requérants d'asile**

Le bâtiment d'hébergement pour les requérants d'asile s'adosse au bâtiment de la police et en suit l'expression extérieure à travers le même vocabulaire de façade en béton préfabriqué. La trame des étages d'habitation rompt avec celle verticale du bâtiment de la police et s'élargit pour s'adapter aux besoins des habitants.

Deux unités d'habitation prennent place de part et d'autre d'un noyau en béton. Cette partition engendre une structure et un bâtiment compact. L'étage est distribué par une circulation périphérique au noyau composé de blocs de douches et toilettes. Cette circulation s'élargit pour donner lieu à deux zones de détente auprès des façades. Cette répartition offre des espaces de séjour, de jeux et d'échange est appliquée à chaque étage, qui peuvent selon les besoins, être rendus autonomes.

Schéma utilisation

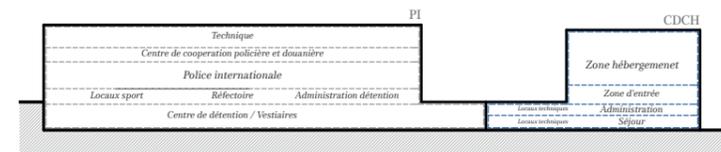
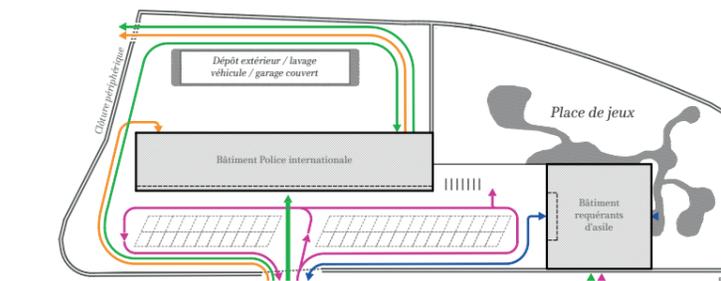
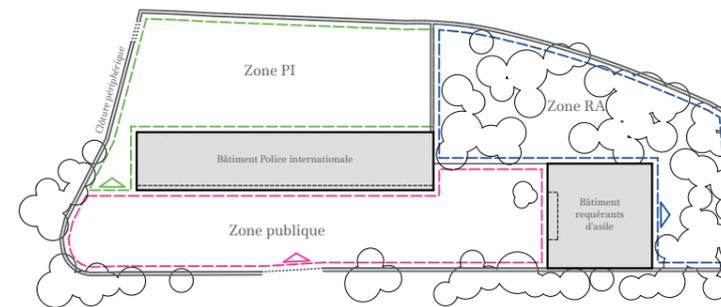


Schéma circulation

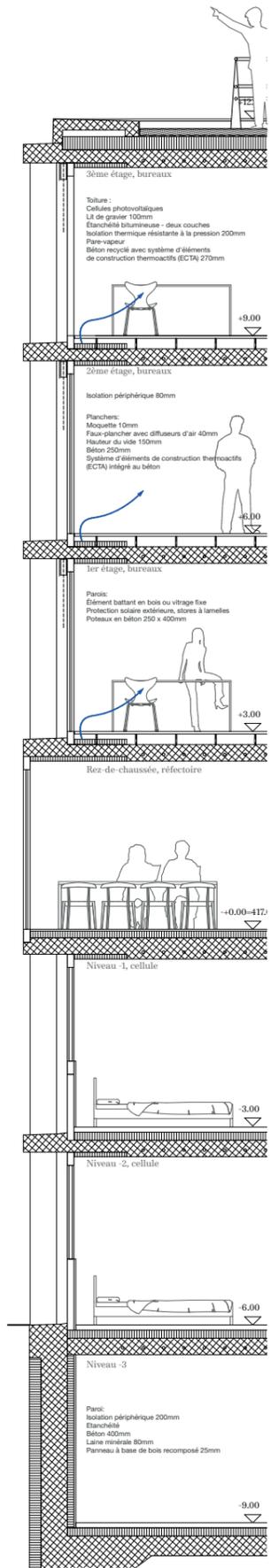
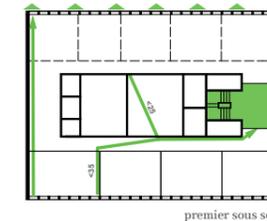
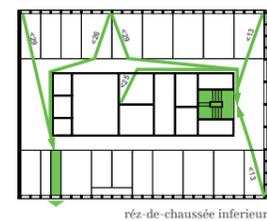
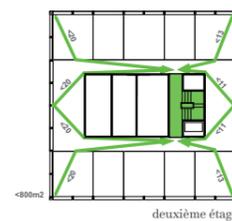
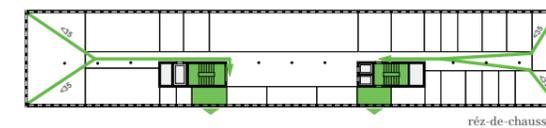
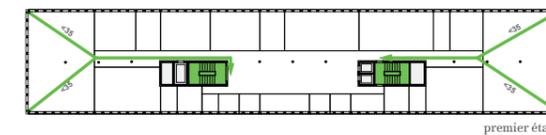


→ Requérants d'asile (RA) → Police internationale (PI) → Détenues → Personnel externe / visiteurs

Schéma zones



Schémas chemin de fuite



Coupe de principe 1:50

